

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0 Date de révision: 12/17/2021 Numéro de la FDS: S00029253588 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : RIDOMIL GOLD 480SL

Code de conception : A13947A

Produit Numéro d'enregistrement : 28474

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Syngenta Canada Inc.

Adresse : 140 Research Lane, Research Park
Guelph ON N1G 4Z3
Canada

Téléphone : 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682)

Fac-similé : 1-519-823-0504

Adresse de courrier électronique :

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-327-8633 (FAST MED)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Fongicide

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 4

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0 Date de révision: 12/17/2021 Numéro de la FDS: S00029253588 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Entreposage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
metalaxyl-M	metalaxyl-M	70630-17-0	>= 30 - < 60 *
propane-1,2-diol	propane-1,2-diol	57-55-6	>= 10 - < 30 *
ethanone, 1-phenyl-	ethanone, 1-phenyl-	98-86-2	>= 10 - < 30 *
heptan-2-one	heptan-2-one	110-43-0	>= 1 - < 5 *
amines, tallow alkyl, ethoxylated	amines, tallow alkyl, ethoxylated	61791-26-2	>= 1 - < 5 *
dodecylbenzene sulphonic acid	dodecylbenzene sulphonic acid	85536-14-7	>= 1 - < 5 *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0	Date de révision: 12/17/2021	Numéro de la FDS: S00029253588	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	:	Avoir le contenant, l'étiquette ou la fiche signalétique du produit en sa possession au moment de composer le numéro d'urgence, de communiquer avec un centre antipoison ou un médecin ou, encore, de se présenter à un établissement de soins médicaux.
En cas d'inhalation	:	Amener la victime à l'air libre. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Maintenir la personne au chaud et au repos. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
En cas de contact avec la peau	:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement à l'eau abondante. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne PAS faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Non-spécifique Aucun symptôme connu ou prévu.
Avis aux médecins	:	Aucun antidote spécifique n'est disponible. Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Moyen d'extinction - pour les petits incendies Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Moyen d'extinction - pour les grands incendies Mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction inadéquats	:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Le produit contenant des composants organiques combustibles, un incendie, dégagera une dense fumée noire formée de produits de combustion dangereux (voir chapitre 10). L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé. La distance de retour de flamme peut être considérable.
Autres informations	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Porter une combinaison de protection et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0 Date de révision: 12/17/2021 Numéro de la FDS: S00029253588 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas. Enlever toute source d'allumage. Attention au retour de flamme.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser uniquement dans un endroit muni d'équipements résistant au feu. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
- Conditions de stockage sûres : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Défense de fumer.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable physiquement et chimiquement pendant au moins deux ans lorsque conservé à la température ambiante dans le contenant d'origine non ouvert.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type	Paramètres de contrôle / Con-	Base
------------	---------	----------------------	-------------------------------	------

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0 Date de révision: 12/17/2021 Numéro de la FDS: S00029253588 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

		d'exposition)	centration admis- sible	
metalaxyl-M	70630-17-0	TWA	5 mg/m ³	Syngenta
propane-1,2-diol	57-55-6	LMPT (Vapeur et aérosol)	50 ppm 155 mg/m ³	CA ON OEL
		LMPT (aéro- sol)	10 mg/m ³	CA ON OEL
ethanone, 1-phenyl-	98-86-2	TWA	10 ppm 49 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		VEMP	10 ppm 49 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	10 ppm	ACGIH
heptan-2-one	110-43-0	TWA	50 ppm 233 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		LMPT	25 ppm 115 mg/m ³	CA ON OEL
		VEMP	50 ppm 233 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique

: LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION ET LA PROTECTION PERSONNELLE S'APPLIQUENT À LA FABRICATION, À LA FORMULATION ET À L'EMBALLAGE DU PRODUIT. CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT POUR LES APPLICATIONS COMMERCIALES OU À LA FERME.

Le confinement et l'isolement sont les mesures de protection techniques les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

La portée de ces mesures de protection est fonction des risques réels liés à l'utilisation.

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Au besoin, demander d'autres conseils sur l'hygiène du travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Protection des mains

Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Il faut toujours porter une protection oculaire lorsque le risque d'un contact accidentel du produit avec les yeux ne peut être exclu.

Protection de la peau et du : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0	Date de révision: 12/17/2021	Numéro de la FDS: S00029253588	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

corps : Choisir les moyens de protection de la peau et du corps en fonction des exigences physiques du travail à effectuer.

Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques doit toujours avoir la priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuels. Ne pas hésiter à consulter des professionnels au moment de choisir l'équipement de protection individuel. Demander des conseils professionnels appropriés au moment de choisir de l'équipement de protection individuel.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : jaune à orange

Odeur : comme les cétones

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 6 - 10
Concentration: 1 % w/v

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : 80 °C
Méthode: Vase clos SETA

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.06 g/cm³ (20 °C)

Solubilité

 Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

 Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

RIDOMIL GOLD 480SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
1.0	12/17/2021	S00029253588	

solvants	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: 385 °C
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 21.0 mPa.s (40 °C)
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Tension superficielle	: 35.1 mN/m, 20 °C
Taille des particules	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Aucun raisonnablement prévisible.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Pas de décomposition si utilisé selon les indications.
Produits incompatibles	: Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Ingestion
Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat, femelle): 550 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.58 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0	Date de révision: 12/17/2021	Numéro de la FDS: S00029253588	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Composants:**metalaxyl-M:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 375 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.29 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Concentration la plus élevée possible

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

ethanone, 1-phenyl-:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,081 mg/kg

heptan-2-one:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,600 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 16.7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 300 - 2,000 mg/kg
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.473 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

dodecylbenzene sulphonic acid:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1,470 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau**Produit:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0 Date de révision: 12/17/2021 Numéro de la FDS: S00029253588 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Composants:**metalaxyl-M:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

dodecylbenzene sulphonic acid:

Espèce : Lapin
Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

Lésion/irritation grave des yeux**Produit:**

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Composants:**metalaxyl-M:**

Espèce : Lapin
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

ethanone, 1-phenyl-:

Résultat : Irritation des yeux

amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de composants et sur la toxicologie de produits similaires.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Produit:**

Espèce : Cobaye
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Composants:**metalaxyl-M:**

Espèce : Cobaye
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagenécité de la cellule germinale**Composants:****metalaxyl-M:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0 Date de révision: 12/17/2021 Numéro de la FDS: S00029253588 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

dodecylbenzene sulphonic acid:

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

Cancérogénicité**Composants:****metalaxyl-M:**

Cancérogénicité - Évaluation : Aucune évidence de cancérogénicité lors d'études chez des animaux.

Toxicité pour la reproduction**Composants:****metalaxyl-M:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Pas de toxicité pour la reproduction

STOT - exposition unique**Composants:****heptan-2-one:**

Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique, catégorie 3 avec des effets narcotiques.

STOT - exposition répétée**Composants:****metalaxyl-M:**

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 15 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 61 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 39 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0	Date de révision: 12/17/2021	Numéro de la FDS: S00029253588	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

10 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h

Composants:

metalaxyl-M:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 271 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 19.7 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 50 mg/l
Durée d'exposition: 28 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 25 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

ethanone, 1-phenyl-:

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 86.4 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

heptan-2-one:

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0 Date de révision: 12/17/2021 Numéro de la FDS: S00029253588 Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algues): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (algues): 0.05 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

dodecylbenzene sulphonic acid:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 1.67 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.9 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EbC50 (algue verte): 29 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (algue verte): 0.58 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Poissons): 0.63 mg/l
Durée d'exposition: 196 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.41 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Persistence et dégradabilité**Composants:****metalaxyl-M:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation: 22.4 - 47.5 d
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

ethanone, 1-phenyl-:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****metalaxyl-M:**

Bioaccumulation : Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation.

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0	Date de révision: 12/17/2021	Numéro de la FDS: S00029253588	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.71 (25 °C)

Mobilité dans le sol**Composants:****metalaxyl-M:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Présente une mobilité de faible à très élevée dans le sol selon le type de sol.

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: < 50 d
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

Autres effets néfastes**Composants:****metalaxyl-M:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

ethanone, 1-phenyl-:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

dodecylbenzene sulphonic acid:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir des renseignements précis sur l'élimination ou le recyclage. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas rejeter les déchets à l'égout. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale.
- Emballages contaminés : Consulter l'étiquette du produit pour obtenir des renseignements précis sur l'élimination ou le recyclage. Vider les restes du contenu.

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0	Date de révision: 12/17/2021	Numéro de la FDS: S00029253588	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Récipients à rincer 3 fois.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Contient l'allergène Sulfite

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

Attention

Tête de mort

poison

Irritant pour les yeux

Irritant pour la peau

NPRI Composants : sulfuric acid
sulphur dioxide
ethanone, 1-phenyl-

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

RIDOMIL GOLD 480SL

Version 1.0	Date de révision: 12/17/2021	Numéro de la FDS: S00029253588	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

metalaxyl-M

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la re-

RIDOMIL GOLD 480SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les versions précédentes.
1.0	12/17/2021	S00029253588	

striction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 12/17/2021
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F